



## virement international 15 jours non débité

Par **dulonain**, le **20/08/2019** à **06:16**

Bonjour,

J ai effectué un virement le 6 aout 2019 a 11h00 a la caisse d epargne de mon compte courant CE a mon compte bancaire en thailande a mon nom .

(j'ai deja effectuer plusieurs virement sur ce compte en Thailande depuis plus de 5 ans petit montant 1500/3000€) .

j ai en ma possession le bordereau d instruction virement international.

J ai demander l ordre de virement de 75 000€ (j ai reçu un important heritage, j ai fourni a la banque les documents du notaires de l arrivé de cette argent)

Un virement international met en moyenne quelques heures ou 24/48h max pour arriver sur mon compte en Thailande sur mes precedents virement.

Mon voisin qui en Thailande est aussi a la caisse epargne mais dans une autre agence en france recoit ces virements en quelques heures ou 24h max.

Il a deja effectuer des virements de 15/20/150 000€ aucun soucis pour ca part meme delai.

Venons aux problemes,

Virement ordonné le mardi 6 aout 2019 , samedi 10 aout 2019 j appelle ma banque pour savoir pourquoi je n'ai pas reçu mon virement.

Il me dise que c est tout a fait normal il est prévu que mon virement arrive vendredi 16 aout ou samedi 17 aout.

Je suis choqué des dates annoncé, passé de 24h normalement a 11/12 jours.

La directrice et la directrice d agence confirme que c est tout a fait normal un delai de 10/12jours.

Samedi 17 aout toujours rien , je les appelle me dise d attendre que tout a bien été fait chez

eux que maintenant ca depend du service CE des virements international il faut attendre.  
Me voila le Mardi 20 aout et toujours rien reçu sur mon compte en Thaïlande et l'argent n'ai meme pas débité sur mon compte CE en France.

Nous arrivons a 15 jours depuis l'ordre de virement !!!! et toujours rien besoin de votre aide ,  
sont ils en droit de dépassé des délais par rapport a un de virement international en dehors de  
l'EU.

Comment puis je faire pour les obliger a me virer l'argent , qu'elles sont mes recours possible?

Merci d'avance pour votre aide

Par **BrunoDeprais**, le **20/08/2019** à **08:47**

Bonjour

L'opération est peut être sous l'oeil d'un organisme de contrôle, notamment pour la prévention  
contre le noircissement d'argent, le fisc, voire de traçfin.

La banque n'a pas son mot à dire dans ce cas là.

Difficile de vous répondre avec précision, plusieurs possibilités sont envisageables.

Sachez quand même qu'une banque a une obligation de résultat sur un virement, qu'il est  
parfaitement possible que le virement n'ait pas été réalisé par la banque, ça arrive  
spécialement en août, et devrait être en mesure de vous dire ce qu'il en est.